



optique culture

numéro 23 mai 2013

Les artistes en arts visuels québécois : un aperçu statistique

CHRISTINE ROUTHIER *chargée de projet, OCCQ*

L'Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) de l'Institut de la statistique du Québec, est la troisième d'une série d'enquêtes portant sur les professions artistiques et de communication. Elle répond au besoin de disposer de statistiques détaillées sur les artistes d'ici. Ce programme, réclamé par les milieux culturels, a été lancé avec l'appui du ministère de la Culture et des Communications, auquel se sont associés le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises culturelles et le Conseil québécois des ressources humaines en culture. Les résultats de l'étude font l'objet de la monographie *Les artistes en arts visuels. Portrait statistique des conditions de pratique au Québec, 2010* et le présent bulletin livre un aperçu des principaux constats.

Profil sociodémographique de la population des artistes en arts visuels

- En 2010, selon une estimation statistique, on compte environ 3 632 artistes professionnels en arts visuels au Québec, dont 60 % de femmes et 40 % d'hommes. La proportion de femmes est largement supérieure à celle que l'on observe dans la population active (47 %)¹ et à celle que l'on observe au sein de l'effectif de l'ensemble des professions culturelles au Québec (52 % en 2006)².
- Une part substantielle des artistes en arts visuels québécois (45 %) se concentre sur l'île de Montréal. La périphérie de Montréal³ accueille 22 % des artistes en arts visuels, la grande région de Québec⁴, 15 % et le reste du Québec, 19 %.
- La répartition selon l'âge indique que les moins de 35 ans constituent seulement 12 % de l'effectif des artistes en arts visuels, alors que ce groupe d'âge représente 37 % de la population active québécoise et 38 % de l'effectif de l'ensemble des professions culturelles.

1. STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active*, base de données CANSIM, tableau 282-0002, [En ligne]. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim> (Population active âgée de 15 ans et plus).
 2. Benoit ALLAIRE, Annie CLOUTIER et Claude FORTIER (2010). « Les professions de la culture et des communications au Québec en 2006 », *Statistiques en bref*, n° 66, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 24 p., [En ligne]. www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.
 3. Régions administratives de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.
 4. Régions administratives de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

Notes méthodologiques

Les statistiques présentées dans ce bulletin résultent d'une enquête par questionnaire réalisée auprès d'un échantillon d'artistes en arts visuels. À l'origine du projet, des listes d'artistes ont été fournies à l'OCCQ par différents organismes, associations et institutions actifs dans le domaine des arts visuels au Québec. La fusion de toutes ces listes sources a permis de créer une liste générale de personnes potentiellement admissibles à l'enquête. À partir de cette liste générale, nous avons constitué un échantillon aléatoire stratifié comportant 3 222 artistes. Lors de la collecte, 1 220 d'entre eux ont répondu au questionnaire, 848 ont été déclarés inadmissibles et 1 154 n'ont pas répondu. Le taux de réponse global pondéré⁵ est de 64,2 %. Les traitements statistiques effectués à partir des données recueillies ont permis d'estimer que la population des artistes en arts visuels québécois comprend environ 3 632 personnes.

La population visée par l'enquête est constituée des artistes en arts visuels qui répondent aux critères suivants :

- a créé au moins une œuvre en arts visuels pour son propre compte entre le 1^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010;
- compte au moins deux années de pratique à titre d'artiste en arts visuels;
- pratique les arts visuels de façon professionnelle et non comme un loisir;
- a déjà exposé ses œuvres ou réalisé une performance dans un lieu ou un événement professionnel⁶;
- a sa résidence principale au Québec depuis au moins 12 mois;
- a pour pratique principale une discipline autre que l'illustration, les métiers d'art, les arts médiatiques, le design graphique, la bande dessinée ou la caricature.

La collecte des données s'est déroulée du 16 août au 7 octobre 2011, après un prétest. À partir des données collectées puis validées, des estimations statistiques ont été produites. Un traitement pour corriger la non-réponse a été appliqué afin que ces estimations soient représentatives de toute la population des artistes en arts visuels. Ainsi, les résultats chiffrés présentés dans ce bulletin comportent une marge d'erreur variable et lorsque les estimations sont de faible qualité, une note particulière les accompagne. Il est à noter que toutes les statistiques présentées concernent l'année 2010.

Table des matières

1	Profil sociodémographique de la population des artistes en arts visuels
3	Revenu personnel total
4	Revenu de création
6	Répartition du temps de travail
6	Formation
7	Profil types d'artiste en arts visuels
11	En bref

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
–	Néant ou zéro
\$	En dollars

Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

ROUTHIER, Christine (2013). « Les artistes en arts visuels québécois : un aperçu statistique », *Optique culture*, n° 23, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mai, 12 p., [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

5. Le taux de réponse pondéré est calculé en supposant qu'il y a la même proportion d'inadmissibles parmi les non-répondants que parmi les répondants.

6. Par exemple, dans un musée, une galerie d'art commerciale, un centre d'artistes, un centre d'exposition, une maison de la culture, une galerie d'art municipale, une galerie en milieu universitaire ou collégial (excluant les expositions à titre d'étudiant) ou un événement avec un comité de sélection.

Revenu personnel total

- En 2010, le quart des artistes en arts visuels (26 %) a un revenu personnel inférieur à 15 000 \$, 31 %, un revenu de 15 000 \$ à 29 999 \$, 30 %, un revenu de 30 000 \$ à 59 999 \$ et, enfin, 13 %, un revenu personnel de 60 000 \$ et plus. Le revenu personnel moyen des artistes, de l'ordre de 33 000 \$, est comparable au revenu moyen de la population québécoise touchant un revenu et ayant 16 ans et plus (35 400 \$)⁷. Cette comparaison doit toutefois être nuancée en tenant compte des caractéristiques propres à la population des artistes en arts visuels, notamment l'âge et la scolarité, qui y sont relativement élevés, de même que les dépenses professionnelles, qui sont plus importantes que chez les autres travailleurs.
- Les artistes dont l'essentiel du revenu personnel⁸ est tiré des activités de création en arts visuels représentent 20 % de la population étudiée (figure 1).

Tableau 1 Répartition des artistes en arts visuels selon leur revenu personnel, Québec, 2010

	Revenu de moins de 30 000 \$	Revenu de 30 000 \$ à 59 999 \$	Revenu de 60 000 \$ et plus	Total	Revenu personnel moyen	Revenu personnel médian
	%				\$	
Sexe						
Féminin	63,7	26,7	9,7	100,0	27 581	23 767
Masculin	46,2	35,9	17,8	100,0	40 884	29 973
Âge						
Moins de 35 ans	65,9	32,4	1,7**	100,0	24 925	21 110
35 à 44 ans	56,5	30,5	13,0*	100,0	29 705	26 623
45 à 54 ans	55,8	28,7	15,6	100,0	33 228	25 847
55 à 64 ans	56,1	26,1	17,8	100,0	37 235	25 979
65 ans et plus	52,3	39,6	8,1*	100,0	33 373	26 243
Part du temps de travail consacrée aux activités liées à la création en arts visuels						
Moins du tiers	41,4	36,6	22,0	100,0	37 387	33 981
Du tiers aux deux tiers	56,2	30,4	13,5	100,0	33 303	24 959
Plus des deux tiers	64,6	27,3	8,1	100,0	30 477	23 115
Tous	56,6	30,4	13,0	100,0	32 962	24 998
Ensemble de la population québécoise touchant un revenu ¹	54,2	31,5	14,3	100,0	35 400	27 400

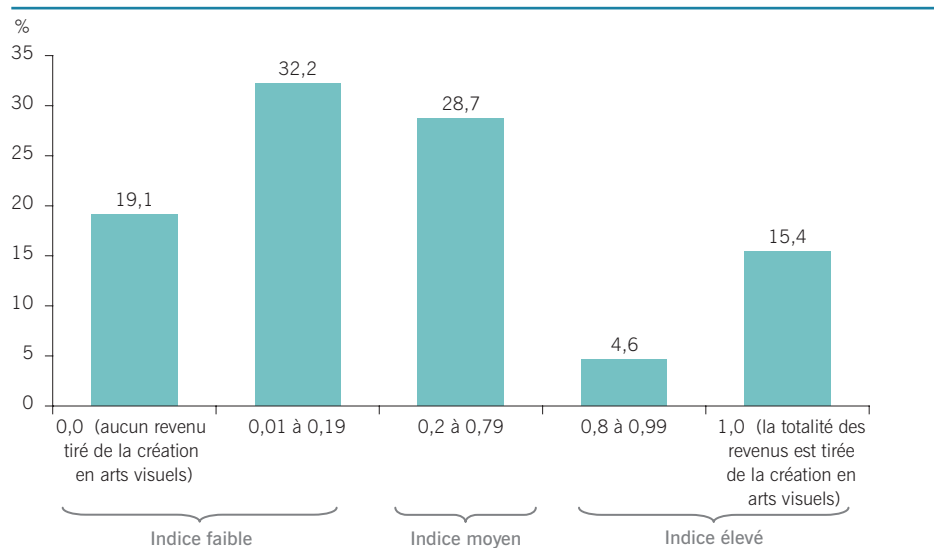
* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Population du Québec touchant un revenu et ayant 16 ans ou plus. Données provenant de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*. Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, microdonnées des fichiers maîtres. Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Figure 1 Répartition des artistes en arts visuels selon l'indice de revenu artistique¹, Québec, 2010



1. L'indice de revenu artistique correspond au ratio du revenu de création en arts visuels sur le revenu personnel total.

Note de lecture : Pour 15,4 % des artistes en arts visuels, l'indice de revenu artistique est égal à 1,0, ce qui signifie que l'ensemble de leur revenu personnel est tiré de la création en arts visuels. Pour 4,6 % des artistes, l'indice de revenu artistique se situe entre 0,8 et 0,99, ce qui signifie que plus de 80 % de leur revenu personnel est tiré de la création en arts visuels.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

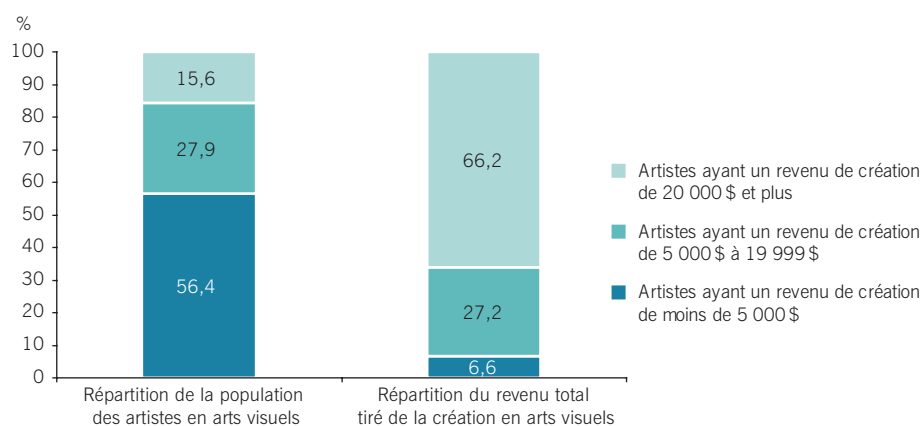
7. STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec, [En ligne]. http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/revenus/mod1_p1_2_4_1.htm (Consulté le 14 janvier 2013).

8. Soit 80 % ou plus du revenu personnel

Revenu de création

- En 2010, 20 % des artistes en arts visuels québécois n'ont touché aucun revenu de création⁹, le tiers (36 %) a tiré de la création un revenu inférieur à 5 000 \$, 28 %, un revenu de 5 000 \$ à 19 999 \$ et 16 %, un revenu de 20 000 \$ et plus. Le revenu moyen tiré de la création en arts visuels, avant déduction des dépenses inhérentes à la production d'œuvres, est de 10 600 \$, mais le montant médian n'est que de 3 300 \$.
- Dans l'ensemble, le revenu de création des femmes est inférieur à celui des hommes. En effet, le revenu de création médian des artistes de sexe féminin est de 2 400 \$, comparativement à 5 200 \$ chez leurs confrères masculins. De plus, seulement 10 % des femmes ont un revenu de création supérieur à 20 000 \$, comparativement à 24 % des hommes.
- Le montant total des revenus de création en arts visuels au Québec se répartit, parmi la population des artistes, en parts fort inégales. Les artistes ayant les revenus de création les plus faibles (moins de 5 000 \$) constituent 56 % de l'effectif et se partagent 7 % du montant global des revenus tirés de la création en arts visuels au Québec. En revanche, les artistes ayant les revenus de création les plus élevés (20 000 \$ et plus) ne constituent que 16 % de l'effectif, mais ils détiennent collectivement 66 % du total des revenus de création en arts visuels (figure 2).
- Une fois soustraites les dépenses liées à l'exercice de leur art¹⁰, le revenu moyen que les artistes ont tiré de la création en arts visuels passe à 2 100 \$¹¹ et le revenu médian, à – 162 \$¹². Ce revenu de création médian négatif s'explique par le fait que la moitié des artistes (56 %) n'ont tiré, après déduction des dépenses, aucun revenu de leur art en 2010 ou sont déficitaires. Les artistes qui ont un revenu de création net de 20 000 \$ et plus ne constituent que 5 % de la population (soit environ 180 personnes).
- Il semble que plus un artiste investit une part importante de son temps dans la création en arts visuels, plus le revenu qu'il en retire est élevé. Toutefois, en ce qui concerne le revenu personnel total, la relation semble inverse, à savoir que plus un artiste consacre une part importante de son temps à la création en arts visuels, moins son revenu personnel total est élevé (figure 5).

Figure 2 Répartition de la population et des revenus tirés de la création, selon la catégorie de revenu des artistes en arts visuels, Québec, 2010



Note de lecture : Par exemple, les artistes qui ont tiré de la création en arts visuels des revenus inférieurs à 5 000 \$ représentent 56,4 % de la population des artistes et ils se sont partagé 6,6 % du montant global des revenus de création tandis que les 15,6 % d'artistes les mieux rémunérés ont perçu 66,2 % de ce montant global.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

9. Aux fins de la présente étude, le « revenu de création » correspond au revenu tiré de la pratique de création et de production en arts visuels, y compris les bourses et les prix en argent, les cachets et les revenus de droits d'auteur.

10. Comprend, d'une part, les dépenses de conception et de fabrication des œuvres et, d'autre part, les dépenses liées à la diffusion, à la promotion, à la gestion de la carrière, à la formation, à la participation à des colloques, à l'adhésion à des associations, etc.

11. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

12. Estimation statistique d'une faible précision : donnée fournie à titre indicatif seulement.

Tableau 2 Répartition des artistes en arts visuels selon le revenu tiré de la création en arts visuels¹, Québec, 2010

	Aucun revenu de création	Revenu de 1 \$ à 4 999 \$	Revenu de 5 000 \$ à 19 999 \$	Revenu de 20 000 \$ et plus	Total	Revenu moyen ² tiré de la création en arts visuels	Revenu médian ² tiré de la création en arts visuels
	%					\$	
Sexe							
Femmes	18,9	44,0	27,2	9,9	100,0	7 025	2 371
Hommes	22,2	24,7	29,0	24,0	100,0	15 801 *	5 197
Âge							
Moins de 35 ans	19,8*	34,7	33,1	12,3*	100,0	7 733	3 922
35 à 44 ans	23,2	31,2	26,5	19,2	100,0	9 350	3 236 **
45 à 54 ans	18,7	31,2	32,1	17,9	100,0	10 875	4 861
55 à 64 ans	19,1	40,9	25,5	14,4	100,0	13 308 *	2 748 *
65 ans et plus	22,4	40,2	23,8	13,6*	100,0	8 356	2 416 *
Part du temps de travail consacrée aux activités liées à la création en arts visuels							
Moins du tiers	34,2	51,9	12,2*	1,8**	100,0	2 661	981 *
Du tiers aux deux tiers	19,6	41,5	26,5	12,3	100,0	7 195	2 400
Plus des deux tiers	13,8	24,1	36,9	25,2	100,0	17 178	8 476
Tous - revenu de création brut	20,3	36,2	27,9	15,6	100,0	10 575	3 320
Tous - revenu de création net ³	56,0	23,4	15,2	5,4	100,0	2 105 *	-162 **

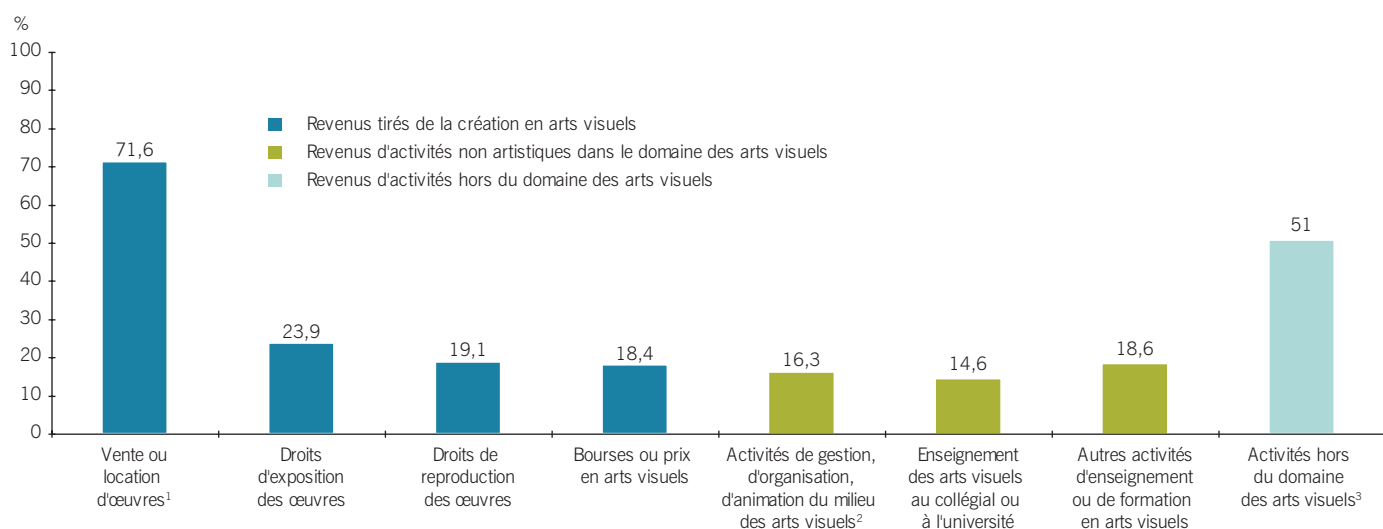
* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Le « revenu de création » correspond au revenu tiré de la pratique de création et de production en arts visuels, y compris les bourses et les prix en argent, les cachets et les revenus de droits d'auteur.
2. Cette moyenne et cette médiane tiennent compte du fait que certains artistes n'ont eu aucun revenu de création en 2010.
3. Le revenu de création net est ce qui reste du revenu de création une fois que l'on a soustrait les dépenses de création et de production des œuvres et les dépenses liées à la diffusion, à la promotion, à la gestion de la carrière, à la formation continue, à la participation à des colloques, à l'adhésion à des associations, aux soins de santé en rapport avec la pratique artistique.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

Figure 3 Proportion des artistes en arts visuels ayant tiré, au cours de l'année, des revenus de divers types, Québec, 2010



1. Inclut la rémunération pour des performances

2. Par exemple, conférences, rédaction, organisation d'expositions, gestion d'organismes ou d'associations, participation à des jurys ou à des comités d'évaluation.

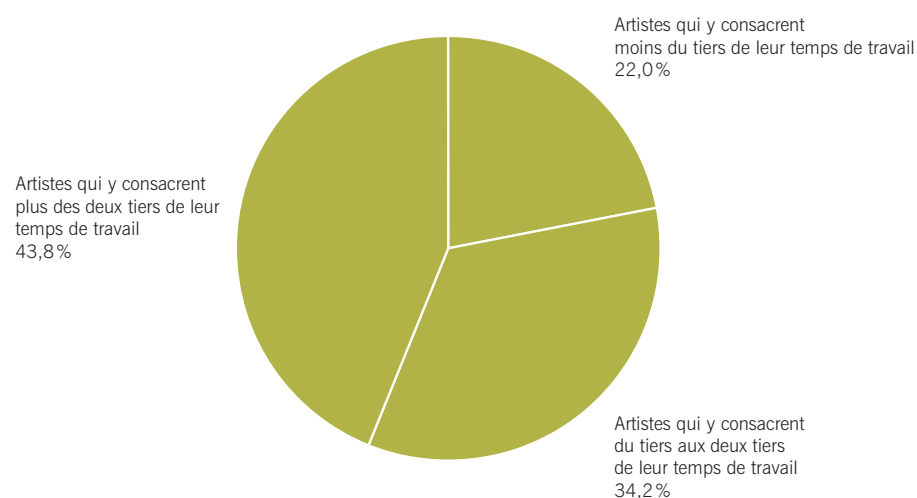
3. Inclut entre autres les activités dans des domaines artistiques autres que les arts visuels

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

Répartition du temps de travail

- En moyenne, les artistes ont consacré 61 % de leur temps de travail aux activités liées à la création en arts visuels¹³. Parmi les activités autres que la création mais qui sont reliées aux arts visuels, on trouve l'enseignement, dont un tiers des artistes (31 %) tire des revenus.
- Répartis selon la part de leur temps de travail qu'ils consacrent à la création en arts visuels, les artistes forment trois groupes. Le premier groupe (22 %) y consacre moins du tiers de son temps de travail, le deuxième groupe (34 %), du tiers aux deux tiers de son temps de travail et le troisième groupe (44 %), plus du tiers de son temps de travail (figure 4).
- En 2010, 31 % des artistes ont travaillé au moins 45 heures par semaine, y compris le travail hors du domaine des arts visuels.

Figure 4 Répartition des artistes en arts visuels selon la proportion de leur temps de travail consacrée aux activités liées à la création en arts visuels¹, Québec, 2010



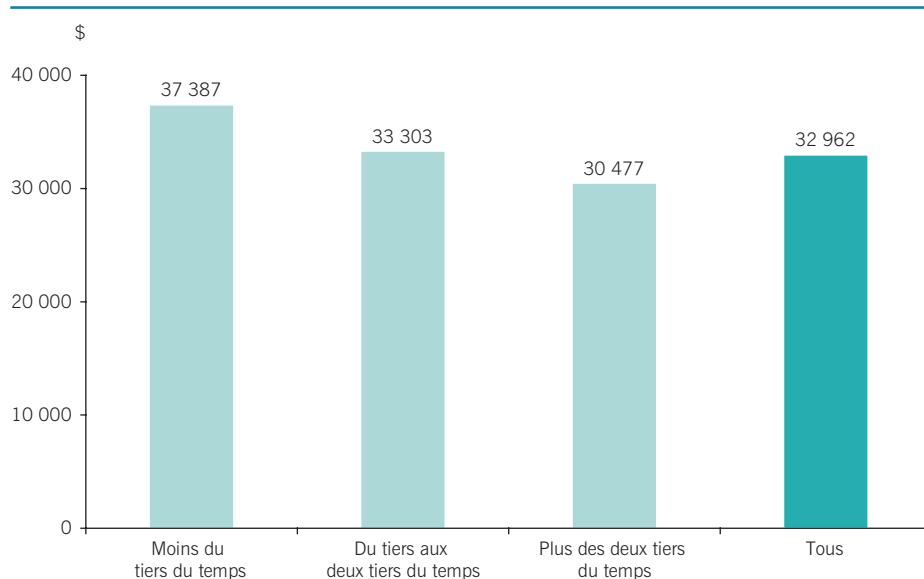
1. Le temps consacré aux activités liées à la création en arts visuels inclut le temps consacré aux activités de conception et de production des œuvres ainsi qu'aux autres activités directement liées à la carrière artistique telles que la préparation d'une exposition, les demandes de bourses, les relations d'affaires et la gestion, mais il exclut le temps consacré à l'enseignement des arts visuels ou au travail à titre de chercheur.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

Formation

- La proportion des artistes en arts visuels qui sont diplômés universitaires, que ce soit en arts visuels ou dans une autre discipline, est de 69 %. À titre comparatif, mentionnons que 23 % de la population active québécoise était titulaire d'un diplôme universitaire en 2010¹⁴.
- Si l'on répartit les artistes selon le plus haut diplôme obtenu en arts visuels, on obtient quatre groupes. Le tiers des artistes (30 %) n'a aucun diplôme en arts visuels¹⁵, 15 % sont titulaires d'un diplôme d'études collégiales ou d'un certificat universitaire, le tiers (33 %) a un baccalauréat et 22 %, une maîtrise ou un doctorat en arts visuels.
- Le tiers des artistes (31 %) a un diplôme universitaire dans une autre discipline que les arts visuels, qu'il s'agisse de diplômés à la fois en arts visuels et dans une autre discipline ou de diplômés dans d'autres disciplines seulement.

Figure 5 Revenu personnel moyen des artistes en arts visuels selon la part du temps de travail consacrée aux activités liées à la création en arts visuels, Québec, 2010



Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

13. Le temps consacré aux activités liées à la création en arts visuels inclut le temps consacré aux activités de conception et de production des œuvres ainsi qu'aux autres activités directement liées à la carrière artistique telles que la préparation d'une exposition, les demandes de bourses, les relations d'affaires et la gestion, mais il exclut le temps consacré à l'enseignement des arts visuels ou au travail à titre de chercheur.

14. STATISTIQUE CANADA. *Enquête sur la population active*, base de données CANSIM, tableau 282-0003, [En ligne]. <http://www5.statcan.gc.ca/cansim>.

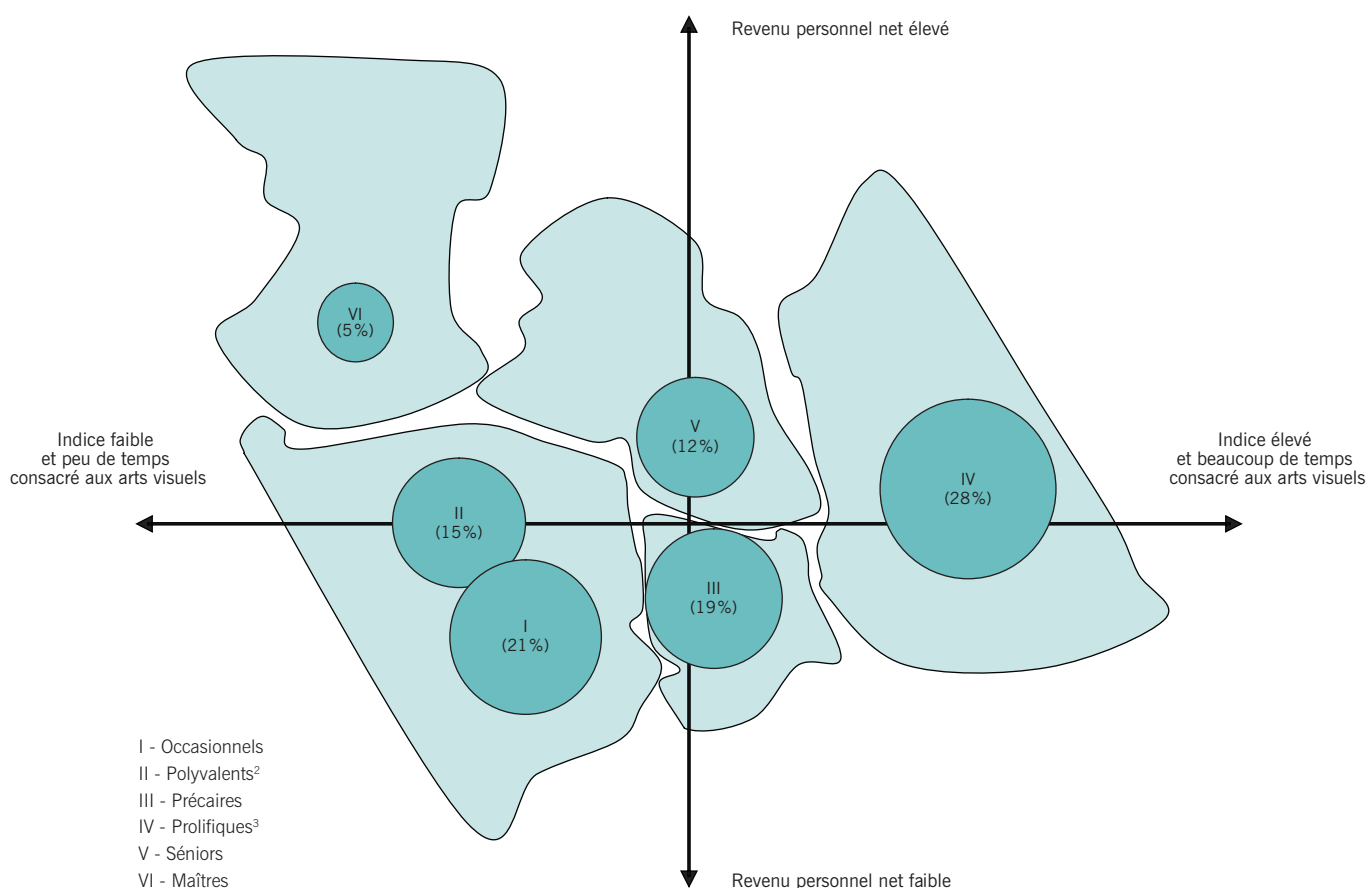
15. Aucun diplôme d'un établissement offrant une formation reconnue en arts visuels.

Profils types d'artiste en arts visuels

Les résultats de l'étude montrent qu'on ne peut pas parler de la situation des artistes en arts visuels québécois, mais plutôt d'une diversité de situations. Il existe plusieurs profils d'artistes qui se distinguent quant au revenu et au degré d'engagement dans la profession. L'analyse statistique réalisée par l'OCCQ permet de dégager six grands profils d'artiste en arts visuels.

Cette segmentation de la population en six sous-groupes se fonde sur les trois variables suivantes : la part du temps de travail consacrée à la carrière de créateur en arts visuels, le revenu personnel net¹⁶ et l'indice de revenu artistique¹⁷. Dans l'analyse des sous-groupes obtenus, d'autres variables sociodémographiques et professionnelles sont également considérées.

Figure 6 Schéma de la répartition des artistes en arts visuels selon leur appartenance à six profils types¹, Québec, 2010



1. Les six profils sont basés sur une segmentation de la population des artistes faite à partir de trois variables : l'indice de revenu artistique, la part du temps de travail consacrée à la carrière en arts visuels et le revenu personnel net (soit le revenu personnel duquel sont soustraites toutes les dépenses relatives à la carrière en arts visuels).
2. Le groupe 2 (*Polyvalents*) est situé plus bas qu'on ne s'y attendrait, à cause de l'influence exercée par le peu de temps consacré aux arts visuels.
3. Le groupe 4 (*Prolifiques*) est situé plus haut qu'on ne s'y attendrait, à cause de l'influence exercée par la proportion élevée de temps consacrée aux arts visuels.

Note de lecture : Par exemple, le profil III (*Précaires*) regroupe des artistes dont l'indice de revenu artistique combiné à la part de temps de travail consacrée à la carrière en arts visuels est moyen et dont le revenu personnel net est faible. La position du noyau correspond à une concentration d'individus et sa taille moyenne indique que ce groupe est moyennement nombreux. Quant au halo, il représente la dispersion des individus du groupe dans l'espace défini par les deux axes.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

16. Le revenu personnel net est le revenu personnel duquel on a soustrait les dépenses liées à la pratique artistique.
 17. L'indice de revenu artistique correspond au ratio du revenu tiré de la création en arts visuels sur le revenu personnel total.

1. Occasionnels (environ 21 % ou 760 personnes)

Les artistes de ce groupe consacrent une faible partie de leur temps de travail à leur carrière artistique.

Ce profil se caractérise par un revenu personnel généralement faible et il est composé d'une forte proportion de femmes.

Chez ce groupe, la pratique artistique apparaît comme un « à côté », et ce, bien que la part de diplômés en arts visuels y soit similaire à celle de l'ensemble de la population des artistes. L'artiste de ce profil consacre seulement le tiers de son temps de travail à sa carrière artistique et son revenu de création est très faible. Ce revenu de création ne représente qu'une toute petite part du revenu personnel, lui-même faible en général. Les dépenses professionnelles en arts visuels sont supérieures au revenu de création.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ■ Ce groupe compte beaucoup plus de femmes que d'hommes (70 %, comparativement à 30 % d'hommes). ■ Ce groupe compte beaucoup de jeunes : 1 artiste sur 5 a moins de 35 ans. ■ Revenu personnel net moyen de 17 900 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'artiste consacre en moyenne le tiers de son temps de travail à sa carrière artistique. ■ Il produit relativement peu d'œuvres (nombre médian d'œuvres par an : 5). ■ Revenu de création net¹⁸ moyen de –2 310 \$ ■ Indice de revenu artistique faible (moyenne de 0,1) ■ Leurs dépenses professionnelles en arts visuels sont plus élevées que leur revenu de création. ■ Ce groupe compte peu de boursiers du CALQ¹⁹ ou du Conseil des arts du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les deux tiers ont des revenus tirés d'activités hors du domaine des arts visuels. ■ Le revenu du ménage se situe sous la moyenne de celui de l'ensemble des artistes.

2. Polyvalents (Environ 15 % ou 550 personnes)

Ce groupe est composé d'artistes qui consacrent la plus grande part de leur temps de travail à des activités rémunérées autres que la création, dont ils tirent un revenu personnel supérieur à la moyenne des artistes.

Dans ce groupe, le revenu personnel est supérieur à celui de la moyenne des artistes en arts visuels, l'indice de revenu artistique est faible et on consacre en moyenne peu de temps à sa carrière artistique. L'artiste de ce groupe ne tire aucun profit financier direct de son activité artistique puisque ses dépenses professionnelles en arts visuels sont supérieures à son revenu de création.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> ■ Même répartition d'âges et de sexes que dans la population globale des artistes en arts visuels ■ Près des deux tiers sont titulaires d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat en arts visuels. ■ L'artiste est susceptible d'avoir un diplôme universitaire dans un autre domaine que les arts visuels (c'est le cas de 4 artistes sur 10). ■ Revenu personnel net moyen de 43 600 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'artiste consacre en moyenne le tiers de son temps de travail à sa carrière artistique. ■ Nombre médian d'œuvres produites par année : 6²⁰ ■ Revenu de création net moyen de –1 560 \$²¹ ■ Indice de revenu artistique faible (moyenne de 0,1) ■ Les dépenses professionnelles en arts visuels sont plus élevées que le revenu de création. ■ Ce groupe compte peu de boursiers du CALQ ou du Conseil des arts du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Six sur dix ont des revenus tirés d'activités hors du domaine des arts visuels. ■ Le revenu du ménage est supérieur à la moyenne de celui de l'ensemble des artistes.

18. Le « revenu de création » correspond au revenu tiré de la pratique de création et de production en arts visuels, y compris les bourses et les prix en argent, les cachets et les revenus de droits d'auteur. Le revenu de création net est ce qui reste du revenu de création une fois que l'on a soustrait les dépenses liées à la pratique artistique.

19. Conseil des arts et des lettres du Québec

20. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

21. Estimation statistique d'une faible précision : donnée fournie à titre indicatif seulement.

3. Précaires (Environ 19 % ou 680 personnes)

Ce groupe comprend des artistes dont la carrière n'a pas encore atteint son plein essor, mais qui y consacrent des efforts importants sur le plan du temps. Le revenu personnel moyen de ce groupe est extrêmement faible (le plus faible parmi les six profils).

Chez les artistes de ce groupe, la volonté d'engagement dans la profession d'artiste se traduit par le fait qu'ils y consacrent environ les deux tiers de leur temps de travail, pour des revenus de création qui, bien que sous la moyenne en chiffres absolus, n'en représentent pas moins le tiers de leurs revenus personnels.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
<ul style="list-style-type: none">Compte beaucoup de jeunes : 1 artiste sur 5 a moins de 35 ans.Même répartition hommes et femmes que dans la population globale des artistes en arts visuelsRevenu personnel net moyen de 9 300\$	<ul style="list-style-type: none">L'artiste consacre en moyenne les deux tiers de son temps de travail à sa carrière artistique.Nombre médian d'œuvres produites par année : 9Revenu de création net moyen de -1 670\$²²Indice de revenu artistique plutôt moyen (moyenne de 0,3)Les dépenses professionnelles en arts visuels sont plus élevées que le revenu de création.	<ul style="list-style-type: none">Un peu plus de la moitié a des revenus tirés d'activités hors du domaine des arts visuels.Le revenu du ménage est sous la moyenne de celui de l'ensemble des artistes en arts visuels.

4. Prolifiques (Environ 28 % ou 1 020 personnes)

Ce groupe est composé d'artistes qui se consacrent à plein temps à leur carrière artistique et qui parviennent, quoique modestement, à vivre de leur art. Ce profil regroupe le quart des artistes en arts visuels et il s'agit de celui qui compte le plus grand nombre d'individus.

Composé en parts presque égales d'hommes et de femmes, ce groupe d'artistes se distingue par le fait que leurs revenus sont tirés essentiellement de leur carrière de créateur en arts visuels, à laquelle ils consacrent presque la totalité de leur temps. Parmi les six profils, c'est celui où l'artiste tire de la création en arts visuels le revenu le plus élevé.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
<ul style="list-style-type: none">Compte presque autant d'hommes que de femmes (46 % d'hommes et 54 % de femmes).La répartition des âges est similaire à celle dans la population globale des artistes.Compte une proportion substantielle d'artistes n'ayant aucun diplôme en arts visuels.Revenu personnel net moyen de 10 900\$	<ul style="list-style-type: none">Pour les trois quarts d'entre eux, la principale source de revenu est la pratique artistique.L'artiste consacre en moyenne 89 % de son temps de travail à sa carrière artistique.Il produit beaucoup d'œuvres (nombre médian d'œuvres par année : 14).Revenu de création net moyen de 7 270\$Indice de revenu artistique nettement plus élevé (0,8 en moyenne) que dans les autres profilsLa moitié des artistes sont représentés par une galerie ou un agent.Compte beaucoup de boursiers du CALQ ou du Conseil des arts du Canada.Plus de la moitié des artistes ont vendu ou exposé des œuvres hors Québec en 2010.Plus de 1 artiste sur 10 a produit des œuvres en rapport avec la « politique du 1 % »²³.	<ul style="list-style-type: none">Peu d'entre eux enseignent les arts visuels (1 artiste sur 5).Le revenu du ménage est similaire à la moyenne de celui de l'ensemble des artistes.

22. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

23. Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics

5. Séniors (Environ 12 % ou 440 personnes)

Ce groupe se distingue par la présence d'artistes plus âgés, qui ont un revenu personnel plus élevé que celui de la moyenne des artistes et dont l'engagement envers la profession est fort, étant donné l'importance du temps qu'ils consacrent à leur carrière artistique.

Les artistes de ce groupe consacrent la presque totalité de leur temps de travail à leur art, mais leur revenu de création ne compte que pour une faible part de leur revenu personnel. Le reste de leurs revenus vient donc d'autres activités (reliées ou non aux arts visuels), dont ils arrivent à tirer un revenu personnel au dessus de la moyenne des artistes.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> Les deux tiers sont âgés de 55 ans et plus. Même répartition hommes et femmes que dans la population globale des artistes en arts visuels L'artiste est susceptible d'avoir un diplôme universitaire dans un autre domaine que les arts visuels (c'est le cas de 4 artistes sur 10). Revenu personnel net moyen de 36 700 \$ 	<ul style="list-style-type: none"> L'artiste consacre en moyenne 82 % de son temps de travail à sa carrière artistique. Nombre médian d'œuvres produites par année: 11 Revenu de création net moyen de 2 810 \$²⁴ Environ la moitié de ces artistes sont représentés par une galerie ou un agent. Indice de revenu artistique faible (moyenne de 0,2) La moitié de ces artistes ont vendu ou exposé des œuvres hors Québec en 2010. 	<ul style="list-style-type: none"> Le tiers de ces artistes tirent des revenus de l'enseignement des arts visuels et 1 sur 5, de l'enseignement collégial ou universitaire. Le revenu du ménage est supérieur à la moyenne de celui de l'ensemble des artistes.

6. Maîtres (Environ 5 % ou 180 personnes)

Ce petit groupe est composé d'artistes matures, souvent très scolarisés, bénéficiant du revenu personnel le plus élevé parmi les six profils. Leur pratique d'artiste occupe la moitié de leur temps de travail. Les hommes y sont nettement majoritaires, alors que dans la population globale des artistes, ils sont minoritaires.

Les artistes de ce groupe ont un revenu personnel nettement au dessus de ceux de leurs confrères des autres profils. Au sein de ce revenu personnel, ce qu'ils tirent de leur pratique artistique ne représente qu'une petite part. Une part substantielle de leur revenu personnel provient souvent de l'enseignement des arts visuels dans un programme collégial ou universitaire.

Profil général	Profil professionnel	Caractéristiques complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> Groupe d'âge de 45 à 64 ans Compte seulement 38 % de femmes. La moitié de ces artistes sont titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat en arts visuels. Revenu personnel net moyen de 86 400 \$ Six sur dix résident sur l'île de Montréal (comparativement à 45 % de la population globale des artistes). 	<ul style="list-style-type: none"> L'artiste consacre en moyenne 43 % de son temps de travail à sa carrière artistique. Nombre médian d'œuvres produites par année: 5²⁵ Revenu de création net moyen de 5 350 \$ (médian de -290 \$)²⁶ Indice de revenu artistique faible (moyenne de 0,1) Compte beaucoup de boursiers du CALQ ou du Conseil des arts du Canada. La moitié de ces artistes sont représentés par une galerie ou un agent. Plus de la moitié ont vendu ou exposé des œuvres hors Québec en 2010. Plus de 1 artiste sur 10 a produit des œuvres en rapport avec la « politique du 1 % ». 	<ul style="list-style-type: none"> Sept sur dix enseignent les arts visuels au collégial ou à l'université. Le revenu du ménage est supérieur à la moyenne de celui de l'ensemble des artistes.

24. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable: à interpréter avec prudence.

25. Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable: à interpréter avec prudence.

26. Le revenu de création net moyen (5 350 \$) et net médian (-290 \$) sont des estimations statistiques d'une faible précision: ces deux données sont fournies à titre indicatif seulement.

Tableau 3 Caractéristiques de six profils d'artiste en arts visuels, Québec, 2010

	Unité	Profil 1 <i>Occasionnels</i>	Profil 2 <i>Polyvalents</i>	Profil 3 <i>Précaires</i>	Profil 4 <i>Prolifiques</i>	Profil 5 <i>Séniors</i>	Profil 6 <i>Maîtres</i>	TOUS
Artistes présentant ce profil	% (n)	21 (756)	15 (546)	19 (680)	28 (1 022)	12 (441)	5 (177)	100 (3 622) ¹
Indice de revenu artistique ² moyen		0,1	0,1 *	0,3	0,8	0,2	0,1 *	0,3
Part moyenne du temps de travail consacrée aux activités liées à la création en arts visuels	%	32	32	64	89	82	43	61
Revenu personnel	(moyen) \$	21 627	48 078	14 822	23 182	45 960	97 931	31 461
	(médian) \$	20 139	46 322	12 854	19 721	39 499	86 019	24 994
Revenu personnel net ³	(moyen) \$	17 949	43 603	9 324	10 889	36 709	86 351	23 825
	(médian) \$	17 499	42 485	8 003	9 490	32 014	78 443	18 649
Revenu de création	(moyen) \$	1 371	2 918 *	3 831	19 560	12 062	16 930 **	9 261
	médian \$	486 **	1 133 *	2 010 *	14 914	7 205	3 757 **	3 306
Revenu de création net ⁴	(moyen) \$	-2 306	-1 557 **	-1 667 *	7 267	2 811 *	5 350 **	1 626 *
	(médian) \$	-1 355	-550 **	-1 398 **	4 995 *	699 **	-288 **	-168 **
Ont pour principale source de revenu la pratique artistique	%	1 **	2 **	11 *	74	16 *	12 **	26
Femmes	%	70	59	62	54	61	38	60
Individus de moins de 35 ans	%	19	12 *	18	10	5 **	0	13
Individus de 55 ans et plus	%	41	46	42	46	65	60	47
Ont un diplôme universitaire en arts visuels	%	58	63	53	46	58	74	55
N'ont aucun diplôme en arts visuels	%	28	27	27	38	27	19 **	30
Ont un diplôme universitaire dans une autre discipline	%	31	40	25 *	24	39	37 *	31
Nombre annuel médian d'œuvres produites	n	5	6 *	9	14	11	5 **	8
Ont réalisé des projets en rapport avec la « politique du 1 % » depuis 2006	%	4 **	7 **	5 **	13	10 *	14 *	8
Ont vendu ou exposé hors Québec en 2010	%	21	29	42	56	53	56	42
Ont reçu une bourse du CALQ ou du CAC en 2010	%	4 *	6 *	7 *	21	11 *	25 *	12
Sont représentés par une galerie ou un agent	%	23	23	30	51	43	49	36
Enseignent les arts visuels	%	31	36	28	21	35	74	31
Enseignent les arts visuels dans un programme collégial ou universitaire	%	11 *	22	7 *	6 *	22	69	15
Ont des revenus d'activités hors du domaine des arts visuels	%	66	58	55	38	44	40	51

* Estimation statistique d'une précision qui n'est que passable : à interpréter avec prudence.

** Estimation statistique d'une faible précision; donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Dans la population totale des artistes en arts visuels, quelques personnes ne peuvent être associées à aucun des six profils. C'est la raison pour laquelle, dans le présent tableau, l'addition des populations estimées de chacun des six profils ne donne pas 3 632 personnes, qui est la taille estimée de la population des artistes en arts visuels au Québec. C'est la raison aussi pour laquelle certaines données de la colonne "Tous" (notamment celles relatives aux revenus) diffèrent légèrement de celles présentées dans les autres tableaux du bulletin.

2. L'indice de revenu artistique correspond au ratio du revenu de création sur le revenu personnel.

3. Le revenu personnel net est le revenu personnel duquel on a soustrait les dépenses liées à la pratique artistique.

4. Le revenu de création net est ce qui reste du revenu de création une fois que l'on a soustrait les dépenses liées à la pratique artistique.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

En bref

Il règne une grande variabilité au sein de la population des artistes en ce qui concerne les modalités d'exercice de la profession, notamment la part plus ou moins grande de temps qui est consacrée au travail de créateur en arts visuels. Malgré cette diversité de situations, une constante se dégage clairement, à savoir que dans la plupart des cas, le revenu que les artistes tirent de leurs activités de création en arts visuels est faible et ne contribue pas de manière substantielle au revenu personnel total.

Les résultats de *l'Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels* mettent en lumière quatre autres caractéristiques de la profession d'artiste en arts visuels au Québec, à savoir 1) la présence majoritaire des femmes et le fait qu'elles soient, sur le plan du revenu, désavantagées par rapport aux hommes; 2) le fait qu'il s'agit d'une population plutôt âgée, si on la compare à l'ensemble des travailleurs québécois; 3) l'existence d'un déséquilibre entre les coûts de production des œuvres et la rémunération

qu'un artiste peut espérer tirer de celles-ci (ces coûts font en sorte que la moitié des artistes ne tirent, au final, aucun gain financier de la création); 4) les écarts importants qu'on note en matière de revenu personnel et le fait que ces écarts ne semblent pas tant attribuables au succès financier, plus ou moins grand, du travail de création, qu'à la nature des activités rémunérées que l'on pratique en marge de la création.



OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

La version PDF de ce document
est consultable à l'adresse suivante :
www.stat.gouv.qc.ca/observatoire.

Pour tout renseignement

Christine Routhier
418 691-2414, poste 3053
christine.routhier@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage,
Québec (Québec) G1R 5T4
418 691-2414
observatoire@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal

ISSN: 1925-4199 (version imprimée)

ISSN: 1925-4202 (en ligne)

2^e trimestre 2013

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de
consultation personnelle est interdite sans
l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

**Tableau 4 Profil sociodémographique de la population des artistes en arts visuels
et de la population active du Québec, 2010**

	Artistes en arts visuels	Population active
	%	
Sexe		
Femmes	59,6	47,2 ¹
Hommes	40,4	52,8 ¹
Âge		
Moins de 35 ans	12,4	37,1 ¹
35 à 44 ans	14,7	21,4 ¹
45 à 54 ans	25,5	25,5 ¹
55 à 64 ans	30,7	13,7 ¹
65 ans et plus	16,6	2,3 ¹
Région de résidence		
Île de Montréal ²	44,7	24,7 ¹
Périphérie de Montréal ³	21,8	37,0 ¹
Grande région de Québec ⁴	14,8	14,4 ¹
Autres régions	18,7	23,8 ¹
Diplôme en arts visuels		
Aucun diplôme en arts visuels ⁵	30,1	..
Diplôme collégial ou certificat universitaire en arts visuels	14,8	..
Baccalauréat en arts visuels	32,9	..
Maîtrise ou doctorat en arts visuels	22,3	..
Diplôme dans d'autres disciplines que les arts visuels		
Total des personnes titulaires d'un diplôme universitaire dans une autre discipline	30,5	..
Diplôme universitaire dans une autre discipline seulement	9,8	..
Diplôme ⁶ en arts visuels et diplôme universitaire dans une autre discipline	20,7	..
Total des personnes titulaires d'un diplôme universitaire	69,2	22,7 ¹
Revenu personnel		
Moins de 15 000 \$	25,9	27,0 ⁷
De 15 000 \$ à 29 999 \$	30,7	27,2 ⁷
De 30 000 \$ à 59 999 \$	30,4	31,5 ⁷
60 000 \$ et plus	13,0	14,3 ⁷
Revenu personnel moyen (\$)	32 962	35 400 ⁷
Revenu du ménage		
Moins de 30 000 \$	25,1	26,1 ¹
De 30 000 \$ à 59 999 \$	34,5	32,9 ¹
60 000 \$ et plus	40,4	41,0 ¹
Revenu moyen du ménage (\$)	61 652	65 400
Langue d'usage		
Français	85,0	..
Autres langues	15,0	..

1. Base: population active du Québec âgée de 15 ans ou plus. Données provenant de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada.

2. Région administrative de Montréal

3. Régions administratives de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie

4. Régions administratives de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches

5. Aucun diplôme d'un établissement offrant une formation reconnue en arts visuels.

6. Diplôme collégial ou universitaire.

7. Base: population du Québec touchant un revenu et ayant 16 ans ou plus. Données provenant de l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* de Statistique Canada.

Sources: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, *Enquête auprès des artistes québécois en arts visuels, 2010*.

Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, base de données CANSIM (<http://www5.statcan.gc.ca/cansim>), tableaux 282-0002, 282-0004 et 282-0055.

Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, microdonnées des fichiers maîtres. Compilation: Institut de la statistique du Québec.

